JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7304040801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7304040801

Cette annonce a été mise en ligne le **27 septembre 2022** sur **Actu.fr - Eure Infos**
Pour le département : **27 - EURE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil,
Article 1378-1 Code de procédure civile,
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 8 août 2007, Mme Zora AMMARI, demeurant à EVREUX (27000), a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Carole ABLER, notaire, membre de la SCP «Carole ABLER-TREFEU - Gaël BAILLEUL, notaires associés», associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à EVREUX (Eure), 181 A rue Clément Ader, le 7 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Caroline MOUROUX-ROUZEE, notaire à EVREUX (Eure), 15bis rue Saint Pierre, référence CRPCEN : 27002, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'EVREUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ces testaments et codicille.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex